

FAITS SAILLANTS concernant LA SANTÉ DE LA POPULATION

Direction de santé publique de l'Estrie

Région de l'Estrie

Selon les données de 2021, l'Estrie compte 506 560 personnes avec un taux annuel moyen d'accroissement de 13,0/1 000 sur les cinq dernières années¹. Environ 90 % de la croissance est attribuable au bilan migratoire positif (régional, national ou international). L'âge médian de la population estrienne est 46 ans, soit un peu plus qu'au Québec (43 ans). Dans la région, 9,1 % des gens ne parlent pas français à la maison et 5,5 % sont nés à l'extérieur du Canada³.

Dans les dernières années, la région de l'Estrie a dû faire face à divers événements perturbateurs, dont plusieurs vagues de chaleur, des inondations et des tempêtes ainsi que l'augmentation des cas de maladies transmises par les tiques. Actuellement, l'écart de température moyen entre l'est et l'ouest de l'Estrie est d'environ 2 °C et cet écart se maintiendrait au fil du temps. Dans l'ensemble du territoire, le nombre de jours chauds et de nuits chaudes augmentera de manière considérable et les journées chaudes le seront de plus en plus⁵.

Note : Les comparaisons entre l'Estrie et le reste du Québec ont été réalisées au seuil de significativité de 5 % (sauf pour quelques indicateurs où le seuil est différent). Lorsque la comparaison des données entre l'Estrie et le reste du Québec n'est pas mentionnée, cela indique qu'aucune différence n'a été observée entre la région et le reste de la province.

FAITS SAILLANTS CONCERNANT TOUTE LA POPULATION

DÉTERMINANTS SOCIOÉCONOMIQUES DE LA SANTÉ

- ▶ En Estrie en 2021, plus d'une personne sur cinq (20,2 %) âgée de 15 ans ou plus vit seule. Cette situation est semblable à celle de 2016³. Chez les 65 ans ou plus, c'est près d'une personne sur trois (30,7 %) qui vit seule, ce qui est comparable aux données de l'Estrie et du Québec en 2016³.
- ▶ Plus d'une personne sur dix (13,7 %) âgée de 25 à 64 ans n'a pas complété ses études secondaires. Cette proportion a légèrement diminué comparativement à 2016 (15,7 %)³.
- ▶ Plus d'une personne sur cinq (22,8 %) âgée de 25 à 64 ans n'occupe pas d'emploi. Cela représente une légère diminution par rapport à 2016 (24,8 %)³.
- ▶ La proportion de personnes âgées de 25 à 64 ans vivant sous le seuil de faible revenu a également diminué entre 2016 (14,7 %) et 2021 (10,9 %). En revanche, cette proportion a augmenté chez les 65 ans ou plus passant de 19,5 % en 2016 à 21,6 % en 2021³. La banque alimentaire Moisson Estrie a constaté une hausse des demandes d'aide et de dépannage alimentaire, notamment de la part des aînés dans la région.
- ▶ La proportion des ménages en location en Estrie en 2021 (37,8 %) est comparable à celle de 2016 (36,8 %), mais inférieure à celle du Québec (39,9 %)²⁶.
- ▶ Parmi la population âgée de 18 ans ou plus, l'accessibilité à un médecin de famille semble diminuer. On estime que près d'une personne sur quatre (24,8 %) n'a pas accès à un médecin de famille, c'est près du double de ce qui était estimé en Estrie (13,7 %) en 2018².

ÉTAT DE SANTÉ

- ▶ Le taux d'incidence des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) a augmenté entre 2022 (318,2/100 000) et 2023 (370,5/100 000). Il demeure inférieur à celui du Québec (493,4/100 000) en 2023¹⁸.
- ▶ Les maladies de l'appareil cardiovasculaire, de l'appareil digestif et de l'appareil respiratoire sont les trois premières causes d'hospitalisation en soins physiques de courte durée pour maladies chroniques.
 - ➔ Le taux ajusté d'hospitalisation pour les maladies cardiovasculaires est de 105,1/100 000. Ce taux est supérieur à celui du Québec (99,8/100 000). Le taux d'hospitalisation due aux maladies de l'appareil digestif (73,9/100 000) est comparable à celui observé au Québec (73,2/100 000). Enfin, le taux d'hospitalisation pour maladies de l'appareil respiratoire est de 67,9/100 000, ce qui est inférieur au taux observé au Québec (69,2/100 000)¹¹.

- ▶ Le taux annuel moyen d'admissions hospitalières pour traumatismes non intentionnels (TNI) pour la période de 2017 à 2022 est d'environ 50 hospitalisations pour 10 000 personnes. Ceci est supérieur à ce qui est observé au Québec (48,5/10 000). La tendance semble à la baisse au cours des dernières années. Annuellement, on recense près de 2 550 hospitalisations en moyenne dans la région pour ces causes¹⁷.
- ▶ Le taux d'hospitalisation pour des troubles liés à l'ensemble des drogues excluant l'alcool est de 7,4/10 000¹⁷. Le taux ajusté de prévalence des troubles mentaux en Estrie est de 13,8 % comparativement à 11,9 % pour le Québec¹¹.
- ▶ Le cancer est une des premières causes de mortalité dans le monde. En Estrie, les cancers du sein, de la prostate et du poumon sont les trois types de cancers les plus fréquents. Entre 2016 et 2020, leurs taux ajustés d'incidence sont respectivement de 151,3/100 000, 146,9/100 000 et 109,2/100 000. Le taux ajusté d'incidence du cancer du sein est inférieur à ce qui est observé au Québec (163,1/1 000). Il est à noter également que le taux ajusté d'incidence des cancers colorectaux (64,9/100 000) est inférieur au taux de la province¹⁵.
- ▶ Plus de 4 000 décès en moyenne (toutes causes confondues) surviennent chaque année en Estrie. Parmi les causes de mortalité, les cancers sont les plus fréquents et représentent près d'un tiers (31,3 %) des décès survenus entre 2016 et 2020 dans la région. Les maladies cardiovasculaires comptent pour près d'un décès sur cinq (17,9 %), les maladies cérébrovasculaires pour 4,3 %, les maladies respiratoires (voies respiratoires inférieures) pour 4,8 % et les TNI pour 4,5 % des décès survenus¹⁴.
- ▶ Le taux annuel moyen ajusté de mortalité associée aux suicides durant cette même période est de 14,2/100 000 et cela représente 1,7 % des décès survenant annuellement en Estrie¹⁴.
- ▶ Pour l'année 2021-2022, le taux ajusté de mortalité toutes causes confondues dans la population de 12 ans ou plus ayant des troubles liés aux substances psychoactives (22,0/1 000) est supérieur au taux observé au Québec (20,1/1 000)¹⁴.

FAITS SAILLANTS SPÉCIFIQUES AUX TOUT-PETITS

En 2021, l'Estrie compte 28 521 enfants de 0-5 ans, ce qui représente 5,6 % de la population¹. Depuis les dix dernières années, on dénombre en moyenne plus de 4 500 naissances chaque année.

- ▶ Entre 2017 et 2021, la proportion de naissances vivantes prématurées est de 7,4 %. La proportion de naissances vivantes de faible poids (5,6 %) est inférieure à ce qui est observé au Québec (6,1 %)¹⁶.
- ▶ 72,4 % des enfants ayant eu 24 mois en 2023 ont un statut vaccinal complet pour l'âge (68,0 % au Québec)²⁰.
- ▶ En 2022, près d'un enfant sur trois en maternelle (30,2 %) est vulnérable dans au moins un des cinq domaines de développement. La tendance semble à la hausse comparativement aux précédentes éditions de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) (29,4 % 2017 et 26,8 % en 2012)⁷.

FAITS SAILLANTS SPÉCIFIQUES AUX JEUNES

On compte 62 920 jeunes âgés de 6 à 17 ans en Estrie, ce qui représente 12,4 % de la population¹.

Les données pour cette clientèle proviennent habituellement majoritairement de l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS). Or, les données actuellement disponibles sont celles de l'édition 2016-2017. Dans l'objectif d'offrir un portrait actualisé, les données de l'EQSJS 2021-2022 seront ajoutées aux faits saillants lorsque disponibles (fin 2024).

- ▶ En 2022, 88,1 % des élèves en 4^e année du primaire sont vaccinés contre le virus de l'hépatite B (VHB) et 82,2 % contre le virus du papillome humain (VPH). D'autre part, la même année, 85,6 % des élèves de 3^e secondaire sont vaccinés contre le méningocoque conjugué de type C²⁰.
- ▶ Le taux de signalements retenus à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) chez les jeunes âgés de 0 à 17 ans (9,2/1 000) est inférieur à celui du Québec (27,5/1 000)⁴.
- ▶ Parmi les jeunes âgés de 1 à 24 ans, 6,1 % souffrent de troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), ce qui est plus élevé qu'au Québec (4,2 %)¹¹.

FAITS SAILLANTS SPÉCIFIQUES AUX ADULTES

L'Estrie compte 296 136 adultes de 18 à 64 ans, ce qui représente 58,5 % de la population¹.

- ▶ La proportion d'adultes (18 à 64 ans) vivant sous la mesure de faible revenu après impôt a diminué en Estrie, passant de 14,7 % en 2016 et à 10,9 % en 2021³. Toutefois, il est à noter que la part du revenu total provenant de transferts gouvernementaux, comprenant les allocations familiales, a augmenté, passant de 18,4 % en 2016 à 22,3 % 2021. Ceci est supérieur à ce qui est observé au Québec (20,1 %) en 2021³.
- ▶ En 2021, 14,6 % de la population estrienne a déjà reçu un diagnostic d'allergies au pollen⁶.
- ▶ La proportion d'adultes qui ne parviennent pas à consommer 5 portions de légumes et de fruits par jour a augmenté, passant de 64,8 % en 2018 à 72,7 % en 2021². La proportion de la population consommant au moins une sorte de boisson sucrée une fois par jour ou plus (54,2 %) est supérieure à celle du Québec (51,9 %) ⁶.
- ▶ En ce qui concerne la santé des travailleurs résidant en Estrie :
 - ↳ Environ 5,3 % de la population souffrent de surdit  attributable au travail. Ceci est sup rieur   ce qui est observ  au Qu bec (4,5 %) ⁶.
 - ↳ Au cours des 12 derniers mois, 35,1 % des travailleurs ont eu des troubles musculosquelettiques li s   l'emploi principal actuel⁶.
 - ↳ Plus d'un travailleur sur dix (11,7 %) rapporte avoir subi du harc lement psychologique ou sexuel au moins une fois au travail⁶.
 - ↳ Plus d'un travailleur sur quatre (25,8 %) est expos    un niveau  lev  de contraintes physiques, ce qui est sup rieur   la proportion observ e au Qu bec (21,4 %) ⁶.
- ▶ Environ 13 % de la population estrienne a  t  victime de blessure non intentionnelle au cours des 12 derniers mois, comparativement   11,6 % au Qu bec⁶.
- ▶ En 2022, 11,7 % des adultes r sidant en Estrie percevaient leur  tat de sant  comme passable ou mauvais, contre 10,0 % en 2018².
- ▶ Un adulte sur trois pr sente au moins une maladie chronique physique².
- ▶ La pr valence de la maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC) dans la population de 35 ans ou plus est de 9,3 % comparativement   8,7 % au Qu bec¹¹.
- ▶ On observe une diminution de la proportion de fumeurs chez les adultes ayant rapport  fumer la cigarette (13,2 % en 2022 c. 14,8 % en 2018). En revanche, plus d'adultes ont rapport  fumer la cigarette  lectronique (6,8 % en 2022 c. 3,6 % en 2018). La proportion d'adultes ayant rapport  avoir consomm  du cannabis au moins une fois par mois au cours des 12 derniers mois est pass e de 6,4 % en 2018   10,5 % en 2022. De plus, en 2022, environ un adulte sur trois (31,8 %) a rapport  avoir eu une consommation excessive d'alcool au moins une fois par mois au cours de la derni re ann e (5 consommations ou plus d'alcool   une m me occasion) contre 24,6 % en 2018².
- ▶ Un peu plus d'un adulte sur cinq (21,7 %) rapporte avoir un niveau de d tresse psychologique  lev . En 2022, plus d'adultes qu'en 2018 rapportent  tre atteint de trouble de l'humeur (d pression, trouble bipolaire, la manie ou la dysthymie) ou d'un trouble d'anxi t  (phobie, trouble obsessionnel compulsif ou trouble panique) (15,0 % c. 12,8 %) ². Un peu plus d'un adulte sur dix (11,5 %) a song  s rieusement au suicide au cours de sa vie. Ceci est sup rieur   ce qui est observ  au Qu bec (10,0 %) ⁶.

FAITS SAILLANTS SPÉCIFIQUES AUX PERSONNES ÂGÉES

Les personnes âgées de 65 ans ou plus représentent 23,5 % de la population estrienne, soit 118 893 personnes¹. La proportion de ce groupe augmente au cours du temps témoignant du vieillissement de la population dans la région.

- ▶ La prévalence de l'hypertension artérielle chez les personnes âgées de 65 ans ou plus (55,3 %) est plus basse que celle observée au Québec (59,1 %) ¹¹.
- ▶ Une personne âgée de 65 ans ou plus sur cinq (20,2 %) souffre de MPOC, comparativement à 19,5 % au Québec ¹¹.
- ▶ La prévalence de la maladie d'Alzheimer et des autres troubles neurocognitifs majeurs dans cette population (7,5 %) est supérieure à celle observée au Québec (6,8 %) ¹¹.
- ▶ En 2021, près d'un aîné sur trois présente une incapacité physique³.
- ▶ Entre 2017 et 2022, le taux d'hospitalisation pour TNI chez les aînés est de 150,7/10 000. Ceci est inférieur à ce qui est observé pour ce groupe d'âge au Québec (168,2/10 000). De plus, plus de quatre hospitalisations pour TNI sur cinq concernent des chutes ou des chutes présumées¹⁷.

RÉDACTION :

MAI 2024

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Estrie – Centre
hospitalier universitaire
de Sherbrooke

Québec 

Thomas Lemaitre, agent de planification, de programmation et de recherche
Daniel Paquette, médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive

santeestrie.qc.ca/DSP

facebook.com/DSPEstrie

